

Enfants

Le Relais Assistants Maternels contribue à votre épanouissement.

Il soutient la pratique professionnelle en proposant des temps d'accueils collectifs :

Les enfants accompagnés des assistants maternels investissent l'espace mis à disposition, trouvent leur place au sein du groupe, jouent dans le respect de leur âge et à leur rythme.

La participation des professionnels est basée sur le volontariat et l'accord des familles.

Des actions de partenariat existent avec les équipements socio-culturels du territoire : Médiathèques, Musées...



Le Conseil Départemental a pour mission l'attribution des agréments des assistants maternels et leurs suivis :

**Service des Modes d'Accueil
de la Petite Enfance du Conseil Départemental**
12, rue Saint Adrien- 13008 MARSEILLE
Tel : 04.13.31.56.31 ou smape@departement13.fr

Contact

RELAIS PETITE ENFANCE ALPILLES MONTAGNETTE

Relais Assistants Maternels
Maison de la Petite Enfance - Espace de la Libération
10 Avenue de la Libération
13 210 Saint Rémy de Provence

☎ **04 90 24 33 55**

✉ relaisalpillesmontagnette@gmail.com

Permanence-Accueil : le 2^{ème} lundi du mois de 13h à 15h
Uniquement sur rendez-vous les autres jours

Fermetures :
2 à 3 semaines en été et la semaine de Noël - Jour de l'An.



Parents et professionnels,
12 communes se sont regroupées et organisées en 2 secteurs pour vous offrir un service efficace et répondre au mieux à vos attentes :

SECTEUR OUEST

Barbentane - Châteaurenard -
Graveson - Le Paradou -
Rognonas -
Saint Etienne du Grès
contact : 06 85 49 72 47

Permanence téléphonique :
lundi - mardi - mercredi - jeudi
de 14h à 15h

SECTEUR EST

Cabannes - Noves - Mollèges -
Plan d'Orgon -
Saint Rémy de Provence -
Verquières
contact : 07 85 63 46 72

Permanence téléphonique :
lundi - mardi - jeudi - vendredi
de 14h à 15h



RELAIS PETITE ENFANCE

Alpilles - Montagnette

RELAIS ASSISTANTS MATERNELS

R.A.M.

LIEU D'ACCUEIL ET DE RENSEIGNEMENTS POUR



PARENTS

FUTURS PARENTS

ASSISTANTS
MATERNELS

CANDIDATS À
L'AGRÈMENT

PROFESSIONNELS DE
L'ACCUEIL INDIVIDUEL
DES JEUNES ENFANTS

Syndicat Intercommunal à Vocation Unique
regroupant les communes de

Barbentane	Mollèges	Rognonas
Cabannes	Noves	St Etienne du Grès
Châteaurenard	Paradou	St Rémy de Provence
Graveson	Plan d'Orgon	Verquières

Accompagner les adultes

pour mieux accueillir les enfants

Le R.A.M. en quelques mots

Service au public
neutre et gratuit
agr e par la Caisse d'Allocations
Familiales et soutenu par le Conseil
D partemental des Bouches du
Rh ne



Lieu d'information,
de rencontre, d' coute
qui contribue   la qualit  des modes
d'accueil individuel

Lieu ouvert   tous :
parents, assistants maternels, enfants,
candidats   l'agr ment, professionnels de
l'accueil des jeunes enfants

Service itin rant
sur l'ensemble des communes du S.I.V.U. au
rythme d'une journ e par mois

Gestion par un Syndicat Intercom-
munal   Vocation Unique (S.I.V.U.)
regroupant 12 communes : Barbentane -
Cabannes - Ch teauronard de Provence -
Graveson - Moll ges - Noves - Paradou - Plan
d'Orgon - Rognonas - Saint Etienne du Gr s -
Saint R my de Provence - Verqui res

Il n'a pas de fonction de contr le, ni
d'employeur

Parents

Le Relais Assistants Maternels
vous renseigne sur

Les diff rents modes d'accueil
et vous permet de choisir celui qui vous
convient le mieux

L'offre de service sur le territoire en
vous communiquant **la liste des assistants
maternels**

La disponibilit  des assistants maternels
sur le territoire

Les droits et obligations du parent
-employeur, vos d marches administratives
(contrat de travail, d claration PAJEMPLOI,
convention collective, ...)

Les aides et avantages auxquels vous
pouvez pr tendre (PAJE, CMG, d ductions
fiscales, ...)

Les interlocuteurs   contacter en cas de
questions sp cifiques

Assistants maternels Professionnels de l'accueil individuel du jeune enfant

Le Relais Assistants Maternels
est   votre disposition pour

Faciliter vos recherches d'enfants  
accueillir en diffusant vos places d'accueil
disponibles sur l'ensemble du territoire

Vous informer sur vos droits, vos
obligations et votre statut professionnel

R pondre   vos questions sur
l'enfant et apporter un soutien dans la
pratique quotidienne de votre activit 

R pertorier vos attentes, vos difficult s

Vous permettre d' tablir un r seau
de rencontres et d' changes d'exp rience
avec d'autres professionnels de la Petite
Enfance

Vous informer sur les formations
propos es sur le territoire (formation
continue)

Vous permettre de participer   des
ateliers d' veil avec les enfants qui vous sont
confi s

